

 ******

**NEGOCIATIONS CAISSE REGIONALE**

**JEUDI 13 AVRIL 2023**

**ORGANISATION DU TRAVAIL**

**DECLARATION CFDT-SUD**

Les syndicats CFDT et SUD tiennent conjointement à vous faire part de leur positon suite à la réception et à l’analyse de vos propositions sur le sujet de l’organisation du travail.

Cela fait près d’un an que nous échangeons et négocions sur le sujet et nous ne retrouvons quasiment aucune de nos demandes concrètes.

Le projet d’accord est totalement déséquilibré, nous ne voyons aucune réelle avancée sociale pour les salariés.

* Les salariés du réseau nous demandent de revoir les horaires actuels en souhaitant y instaurer de la flexibilité.

Dans les propositions il n’y a rien sur les horaires et la flexibilité proposée manque d’ambitions, les 2 heures correspondent ni plus, ni moins qu’à ce qui existe déjà en bonne intelligence dans le réseau.

* Le 19h00 qui est tant contesté demeure donc, et la seule réponse proposée, qui est conventionnelle, existe déjà au sein de la CR, cela concerne la souplesse horaire de 2 heures que les salariés doivent se financer.
* Des tests seront réalisés dans le réseau sans aucune implication et participation des syndicats, ni même des salariés, contrairement aux engagements pris par ailleurs.
* Il est autorisé des expérimentations qui peuvent aller à l’encontre de la politique RSE de la CR, nous pensons au travail des SPAS du lundi au vendredi.
* Le projet d’accord donne toute latitude à la direction et réduit les avantages et protections dont peuvent bénéficier les salariés.
* Nous devrions ainsi passer d’accords à durée indéterminée à des accords à durée déterminée, voilà qui vient fragiliser le statut des salariés.
* Doit-on considérer comme une avancée le maintien pour 3 ans dans leur forme actuelle des horaires variables ?
* Nous attendons toujours un bilan objectif de la continuité de service avant de commencer à envisager un élargissement des plages horaires.
* Nous n’avons ainsi toujours aucune certitude que les services pourront avant tout être joignables dans la journée.
* Par cet accord près de 250 de nos collègues seraient exclus des dispositions des horaires variables.
* Par cet accord également la direction aurait toute liberté pour organiser le travail des middles avec donc la fin des horaires variables, le travail plus tardif imposé dans la journée ou encore le travail le samedi, sans que jamais les syndicats ne soient véritablement associés.
* Nous ne voyons pas en quoi l’organisation du travail proposée serait compatible avec la politiques RSE de la CR, ni en quoi cela va concrètement réduire les temps de trajet comme cela est indiqué.

Les syndicats CFDT et SUD rejettent donc en bloc les propositions qui figurent dans le document de travail fourni par la direction et demandent que les propositions d’horaires pour le réseau formulées en janvier dernier soient prises en compte.